Conseil départ d un locataire exploitant agricole

Par ragterre

je suis propriétaire de terres agricoles louées à un gaec(bail agricole)

L exploitant va cesser son activité(depart en retraite) et me demande si je veux relouer les terres à son eventuel successeur (non membre de sa famille).

Je veux absoluement récupérer ces terres.

Comment dois je procéder pour que cet exploitant ne trouve pas un biais pour m'obliger à relouer les terres à son successeur ?